

Niagara-on-the-Lake (Ont.), où l'on en était à la dernière saison de fouilles; Fort St. Joseph (Ont.), où se sont poursuivies les premières fouilles, qui dureront encore deux ou trois ans; et Fort Walsh (Sask.), où les travaux dureront trois ou quatre ans.

La seconde saison de fouilles intensives en vue de repérer les lieux de naufrage d'importance historique a été entreprise en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec pendant l'été de 1974. Entre-temps, on continue d'étudier le matériel extrait du navire français *Machault*, datant du XVIII^e siècle.

L'Inventaire des bâtiments historiques du Canada (IBHC) est un relevé unique en son genre établi à l'aide de l'ordinateur et dont l'objet est de situer les bâtiments historiques existants dans tout le Canada et de fournir des renseignements à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sur l'importance d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments, ce qui permet d'établir des comparaisons avec d'autres bâtiments de style et de valeur analogues au Canada. Il constitue également une source de données fondamentales pour les historiens qui s'intéressent à l'aspect architectural ou social, ainsi qu'une banque de renseignements à l'intention des urbanistes, des conservateurs et d'autres groupes ou particuliers qui s'intéressent à l'héritage architectural du Canada.

Le programme de l'IBHC s'effectue en trois étapes. Au cours de la première, on note la configuration des bâtiments au moyen d'une série de dessins détaillés présentant tous les angles des plans extérieurs utilisés dans les constructions canadiennes, auxquels on attribue un code numérique qui constitue une entrée pour l'ordinateur. Le seul critère de sélection est la date de construction, et aux fins de l'Inventaire la date limite est 1880 pour l'Est du Canada et 1914 pour l'Ouest, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. A la fin de 1974, environ 145.000 bâtiments avaient été relevés depuis le début de la première étape en juin 1970. La deuxième étape consiste dans la sélection de bâtiments parmi ceux qui ont été relevés; on obtient des renseignements détaillés sur l'intérieur des bâtiments et cette information est codée et entrée dans l'ordinateur. Environ 1.000 bâtiments ont été inscrits depuis 1972.

Recherche socio-économique. L'étude des besoins en loisirs de plein air au Canada (EBELPAC) a débuté en 1967 et s'est terminée officiellement en 1974. Elle a donné lieu à un certain nombre de projets de recherche qui ont été exposés dans des journaux de sciences sociales. Trois volumes doivent être publiés: le premier renfermera des renseignements sur la collecte des données aux fins de l'EBELPAC, le deuxième présentera les rapports techniques de l'EBELPAC et la discussion de ces rapports, et le troisième réunira les 42 rapports techniques sous les rubriques générales suivantes: modèles de destination, analyse de l'attractivité, modèles d'origine, analyses de l'offre, articles théoriques, méthodes d'échantillonnage et d'analyse, modèles de répartition et d'évaluation, et analyse des tendances et analyses prévisionnelles.

Les travaux de recherche sur l'utilisation des parcs effectués par Parcs Canada ont porté essentiellement sur l'évaluation de la collecte de données ultérieures et sur l'analyse des données recueillies entre 1971 et 1973. Les exposés concernant les méthodes d'analyse et les publications sur la diffusion de l'information sont le fruit de l'année consacrée à «l'analyse d'évaluation». L'examen de la méthodologie en matière de recherche est encouragé par la présentation d'exposés lors de réunions professionnelles et la distribution de documents destinés à l'étude par des spécialistes à l'extérieur de Parcs Canada et à la publication dans des journaux scientifiques. De plus, on soumet aux universités canadiennes des idées en matière de données et de recherche en vue d'encourager l'analyse et la critique des données recueillies par Parcs Canada.

9.2.8 Ministère de l'Industrie et du Commerce

Le ministère de l'Industrie et du Commerce considère que la recherche, le développement et la technologie de pointe sont des ressources indispensables à la réalisation d'un taux de croissance satisfaisant et soutenu de la production et du commerce des biens et services canadiens. A mesure que les barrières tarifaires s'assouplissent et que les pays industrialisés s'efforcent d'accroître la qualité de la plus grande quantité possible de matières brutes, l'innovation technologique joue un rôle primordial dans la croissance économique. C'est pourquoi on accorde une grande importance au niveau, à la répartition et à la qualité de l'effort national en vue de l'avancement et de l'application de la science et de la technologie. Une des principales fonctions du ministère est de promouvoir des produits et des procédés